

REUNION DU 10 AVRIL 2006

COMPTE RENDU

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :

Mesdames et Messieurs Guy Doussot, Jean Paul Fauconnet, Philippe Fromont, Dominique Picard, titulaires.

Madame Odile Le Faou, Max Liégois, suppléants.

Absents excusés :

Christine Robillard

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

1/ FLEURISSEMENT

Le président présente au comité syndical le projet de fleurissement du hameau pour 2006 – le coût dépasse le crédit inscrit : le comité l'accepte et décide de prendre la différence sur les réserves – la commande est passée – les membres du comité expriment le souhait que les employés des communes de Saint Lyé et Macey, et du syndicat travaillent ensemble (main d'œuvre et prêt de matériel)

2/ ORDURES MENAGERES : CONVENTION AVEC LE SIVAS

Le président expose au comité syndical que l'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par le syndicat sur le hameau pose d'importantes difficultés matérielles au service des impôts – la solution préconisée par la préfecture consiste à ce que la commune de Macey et le SIVAS (pour la commune de Saint Lyé) continuent de percevoir la taxe et la reversent ensuite au syndicat – le comité approuve donc les termes de la convention prévoyant les modalités pratiques, sachant que la commune de Macey et le SIVAS les ont approuvés de leur côté -

3/ PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

A la demande du président, le comité syndical accepte la réalisation de la première tranche des travaux du projet d'assainissement des eaux pluviales et qui pourrait concerner la rue du Lt Chavanat – il demande que la DDE soit sollicité pour concrétiser le projet.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Jean-Paul Fauconnet fait état de sa rencontre avec la DDE et donne les conclusions :
 - possible de déplacer l'entrée du point propreté (bennes de tri sélectif)
 - allée du cimetière : 4 m de large + trottoirs – veiller au problème de l'assainissement
 - rue Georges Brassens : bordure + puisard à envisager

- entrée de village : poursuivre le projet – toutefois, réfléchir sur le problème de la vitesse rue Simphal et sur le stationnement –
- travaux à l'école maternelle : le comité émet un avis favorable pour la pose d'une vasque pour une somme de 980.53 €
- travaux à l'école primaire : les travaux internes au nouveau couloir seront entrepris durant les vacances scolaires d'été par le service technique
- le président donne lecture d'une lettre par laquelle Mr Gascard se plaint des nuisances sonores dues à la salle des fêtes : le comité syndicat prend la décision de ne plus la louer en nocturne, sauf pour les engagements déjà pris – la salle en question sera louée uniquement en journée jusqu'à 22 h- faire une réponse en ce sens à Mr Gascard.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,

Raynald ROYERE